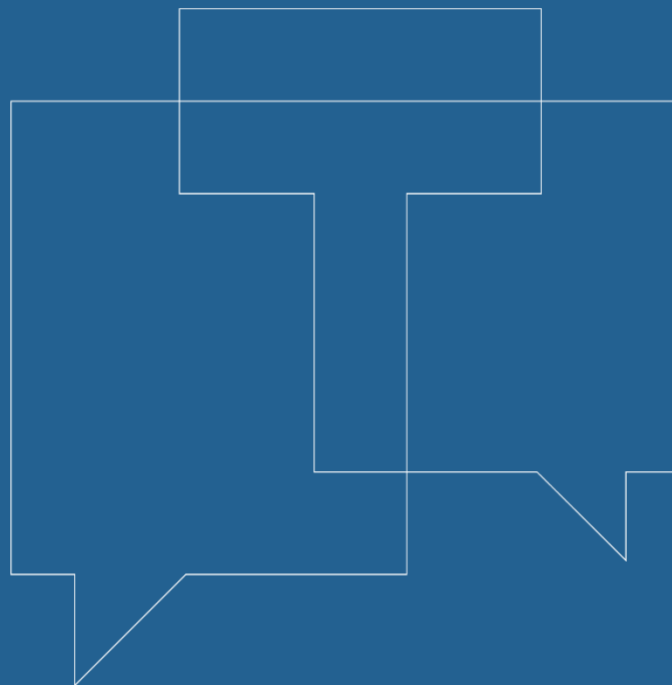




COMPTE RENDU DE RENCONTRE

Comité de vigilance – Lieu d'enfouissement technique de
Lachute

11 juin 2026

Préparé pour :



TABLE DES MATIÈRES

1.	Ouverture et accueil des membres	2
2.	Adoption de l'ordre du jour	2
3.	Validation du dernier compte rendu	2
4.	Actions de suivi	2
4.1.	Suivi des démarches de recrutement de membres	2
4.2.	Gestion de la phase 1 dans le fonds de post-fermeture	2
4.3.	Mise en place d'un One Drive (ou SharePoint) pour le partage de documents.	2
4.4.	Relevé de volumétrie en hiver.....	3
4.5.	Suivis sur la présentation de Biogénie.....	3
5.	Projet d'usine de traitement des eaux.....	3
6.	Faits saillants de la visite	3
6.1.	Plateforme de compostage (Biogénie)	4
6.2.	Front de déchets	6
6.3.	Traitement du lixiviat.....	7
6.4.	Système de captation des biogaz et centrale électrique (EDL)	9
7.	Suivi des travaux, opérations et tonnages.....	11
7.1.	WM	11
7.2.	Biogénie.....	12
7.3.	EDL.....	12
8.	Faits saillants – suivi environnemental	12
9.	Suivi des signalements, des événements nuisibles et des visites du MELCCFP .	12
10.	Divers et prochaine rencontre.....	12

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des présences

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Présentation visuelle

Annexe 4 : Tableau des actions de suivi



1. OUVERTURE ET ACCUEIL DES MEMBRES

M. Marc-André Desnoyers, ingénieur pour les opérations de WM au Canada, et M. Alexis Châteauvert, superviseur des opérations au site de Lachute, souhaitent la bienvenue aux membres à cette deuxième rencontre du Comité de vigilance en 2026, qui sera sous forme de visite de site.

La liste des présences figure à l'annexe 1.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Alex Craft, animateur de la rencontre, présente l'ordre du jour pour son adoption.

L'ordre du jour est ensuite adopté et figure à l'annexe 2.

3. VALIDATION DU DERNIER COMPTE RENDU

M. Craft demande aux membres si le compte rendu est fidèle aux échanges de la dernière rencontre.

Le compte rendu est validé par les membres.

4. ACTIONS DE SUIVI

4.1. SUIVI DES DÉMARCHES DE RECRUTEMENT DE MEMBRES

M. Israël Mukanda Kanyinda, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes, explique qu'il a relancé les deux entreprises d'eaux embouteillées à proximité, mais qu'il n'a pas eu de réponse quant à leur participation au Comité.

4.2. GESTION DE LA PHASE 1 DANS LE FONDS DE POST-FERMETURE

M. Kanyinda mentionne qu'il n'a pas plus de détails présentement concernant la gestion du fonds de post-fermeture et que ce suivi sera effectué à une rencontre subséquente.

4.3. MISE EN PLACE D'UN ONE DRIVE (OU SHAREPOINT) POUR LE PARTAGE DE DOCUMENTS

M. Châteauvert rappelle qu'il avait été question de mettre en place une plateforme pour le partage de documents lourds pour les courriels, notamment les rapports mensuels. Pour l'instant, ils maintiendront la même formule en raison de contraintes informatiques.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
À quoi servirait cette plateforme concrètement?	M. Châteauvert explique que ce serait pour l'accessibilité aux documents et pour alléger les avis de convocation. M. Desnoyers propose d'ajouter potentiellement une sous-section au site Internet de la Régie sous laquelle ils pourraient déposer tous les documents.

4.4. RELEVÉ DE VOLUMÉTRIE EN HIVER

M. Châteauvert explique qu'il n'y a pas de relevé de volumétrie en hiver en raison de la présence de neige, qui fausse les résultats.

4.5. SUIVIS SUR LA PRÉSENTATION DE BIOGÉNIE

Ce point est traité à 6.1.

5. PROJET D'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX

Ce point est traité à 6.3.

6. FAITS SAILLANTS DE LA VISITE

La rencontre étant une visite de site se déroulant entièrement en autobus, différents sujets qui sortent du cadre de l'ordre du jour ont été abordés selon le trajet et les installations présentes. Voici les faits saillants de ces discussions regroupés par thématique.

Trajet de la visite



6.1. PLATEFORME DE COMPOSTAGE (BIOGÉNIE)

M. Richard Mucienko, chef des opérations chez Biogénie, présente les andains présents sur la plateforme, du plus ancien jusqu'à celui en cours d'opérations (andain # 20). Ce dernier est prêt pour le tamisage 7/16. Il souligne la hauteur inhabituelle de la pile, due à des travaux sur la nouvelle plateforme. Ils ont terminé les réparations nécessaires et celle-ci sera ouverte le lundi suivant la rencontre, ce qui permettra de baisser le niveau de la pile actuelle. Il présente ensuite la plateforme de chargement, où le compost final se retrouve.

Le suivi des actions demandées à la dernière rencontre est ensuite effectué.

D'abord, M. Benoit Lamarche, directeur du développement des affaires, explique que le compost mature n'a pas de date de péremption, mais que plus celui-ci vieillit, plus il perdra des éléments fertilisants et la teneur en matières organiques réduira aussi en raison de la minéralisation qui s'opère avec le temps.

M. Mucienko explique par la suite que le niveau de maturité du compost n'a pas d'incidence sur les mauvaises herbes, mais qu'il ne faut pas prendre de compost pur pour faire des semences, car il est trop puissant. Il faut plutôt prendre du terreau, soit un mélange de compost et de terre et/ou sable. M. Lamarche ajoute qu'ils font des tests de germination pour s'assurer que le compost respecte la norme de qualité des composts (BNQ 0413-200).

Concernant le refus des cendres sur la plateforme du haut, M. Mucienko explique que c'est en raison de la présence de corps étrangers, notamment provenant des feux de camp, de la vitre

et des clous. Les cendres sont incluses dans l'autorisation, mais Biogénie maintient le refus de les recevoir, car ils veulent éviter de gérer ces corps étrangers impossibles à retirer avec les tamiseurs.

Au niveau du pH du compost, M. Lamarche précise qu'ils essaient toujours d'avoir un compost autour de la neutralité, avec un pH entre 6 et 8. Le refus des cendres n'a aucun lien avec le pH, ou l'acidité du compost.

Enfin, M. Lamarche confirme que la modélisation des odeurs a été mise à jour sur la base de la plateforme du haut avant que les opérations débutent. Il rappelle qu'une [présentation](#) avait été réalisée au Comité en 2022. De plus, puisque les vents dominants se dirigent vers l'ouest, les odeurs sont diluées sur une plus grande distance avant d'atteindre les premiers récepteurs, comme le montrait la modélisation.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Quel genre de réparation était nécessaire pour la nouvelle plateforme?	M. Mucienko répond qu'il y avait beaucoup de trous à réparer, car le matériel utilisé (béton recyclé) n'était pas adéquat.
Comment faites-vous pour monter le compost aussi haut?	M. Mucienko répond qu'ils utilisent une pelle mécanique en posant du matériel par étage.
Est-ce que l'eau issue des opérations se rend dans le système de traitement du site?	M. Mucienko explique qu'avant, il y avait simplement une valve, mais que maintenant, ils ont des vannes et avaloirs de chaque côté, qui amènent l'eau au traitement. Le niveau d'eau est assez élevé présentement en raison des fortes pluies, mais celui-ci devrait revenir à la normale dans les prochains jours.
Il semble y avoir beaucoup de compost sur la plateforme, avez-vous encore de la capacité pour en recevoir?	M. Mucienko répond que oui, puisqu'ils sortent entre 500 et 600 verges de compost par jour pour la vente, alors ils libèrent de l'espace au fur et à mesure que le temps avance.
Quelle est l'autre pile à côté de l'andain?	M. Mucienko répond qu'en arrière de chaque andain se trouvent les déchets ultimes après tamisage. Une fois par année, ils vont les envoyer à l'enfouissement. Ils ne le font pas plus fréquemment pour ne pas avoir à mobiliser l'équipement à multiples reprises.
Avez-vous assez d'espace pour entreposer ces déchets sur votre plateforme?	M. Mucienko répond que oui.

Pourquoi y a-t-il moins d'oiseaux qu'à l'habitude?	M. Mucienko répond que c'est un hasard et que cela peut être dû à l'humidité. Habituellement, il y en a beaucoup le matin.
Y a-t-il plus de contaminants dans les cendres comparativement à un bac brun?	M. Mucienko explique que les corps étrangers sont beaucoup plus faciles à séparer des bacs bruns. Pour les cendres, il faudrait utiliser des aimants, n'étant pas une technologie parfaite. M. Lamarche ajoute que l'agence d'inspection des aliments (ACIA) vient tester les métaux et pathogènes dans le compost et les cendres de feux de camp augmentent considérablement les taux de dioxines et furanes.

6.2. FRONT DE DÉCHETS

M. Châteauvert rappelle qu'ils ont terminé le recouvrement final des cellules III-2 et III-3 en novembre 2025. Ils sont en train d'enfouir dans les cellules III-4 et IV-1, dont les membres peuvent voir les opérations. Il reste environ deux mètres et demi pour atteindre le niveau final de la cellule III-4. Ils ont débuté la construction de la cellule IV-2, les travaux d'excavation auront lieu jusqu'au mois d'août. Ils gardent une partie de l'argile excavée pour faire le recouvrement final sur les anciennes cellules.

Il souligne la présence des piles de sols contaminés, qui sont entreposés et contre analysés avant d'être utilisés pour du recouvrement journalier.

En termes de tonnage, s'ils suivent la tendance actuelle, ils termineront l'année autour de 430 000 tonnes, ce qui est stable comparativement aux dernières années.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Combien de cellules y a-t-il par phase?	M. Desnoyers explique que les deux dernières phases (III et IV) comportent quatre cellules chacune, et chaque cellule est en opération environ trois ans. Il n'y a pas d'obligation de nombre de cellules, elles sont plutôt déterminées selon le volume et la modélisation.
Allez-vous végétaliser le dessus des cellules une fois le recouvrement terminé?	M. Desnoyers explique qu'au site de Lachute, la végétalisation se fait naturellement grâce à l'argile.
Faites-vous la décontamination des sols contaminés?	M. Châteauvert répond que non et explique qu'ils sont autorisés à recevoir des sols faiblement contaminés de catégories AB et

	BC. Selon le REIMR, ils doivent s'assurer de la conformité de ses sols.
Que faites-vous si les sols ne sont pas conformes?	M. Châteauvert explique qu'ils vont d'abord faire une contre analyse, et si les sols ne sont toujours pas conformes, ils vont les isoler en attendant que l'entrepreneur vienne les rechercher, à leurs frais.
À quelle fréquence recevez-vous des sols non conformes?	M. Châteauvert répond que cela arrive environ une fois par année. Il ajoute que grâce au système Traces Québec, il y a une autre barrière de vérification.
L'eau de pluie qui entre en contact avec ces sols est-elle récoltée?	M. Desnoyers explique que l'eau percole dans la cellule et est ensuite pompée dans le bassin avec les eaux de lixiviation pour traitement. Il rappelle qu'ils ont l'autorisation de recouvrir les cellules avec ces sols.
Où vont les sols contaminés non conformes?	M. Desnoyers répond qu'ils sont envoyés dans des centres de traitement autorisés.
Faites-vous le suivi des sols non conformes une fois sortis du site?	M. Châteauvert répond qu'une fois sortis du site, c'est Traces Québec qui en fait le suivi.
En quelle année aurez-vous fini d'enfouir la phase 4?	M. Desnoyers répond que selon le volume moyen annuel reçu lors des dernières années, la capacité résiduelle du site projette une fin des activités vers 2032-2033.
Où envoyez-vous le matériel excavé de la nouvelle cellule?	M. Desnoyers répond qu'il est envoyé à la sablière des Sources.
Pourquoi est-ce que la sablière des Sources prend cette argile?	M. Desnoyers explique que la sablière doit être restaurée à la fin de ses activités, et revalorise donc le matériel de WM pour le faire. Il ajoute que WM a une entente commerciale avec celle-ci.
Est-ce que la cellule IV-2 est plus grande que les autres?	M. Desnoyers explique que la forme est différente, soit carrée, en raison de la présence des bassins. Le volume est le même, mais la méthode de travail sera adaptée, car ils devront faire des paliers plus rapidement.
À quoi servent les blocs de béton près des cellules?	M. Desnoyers répond qu'ils seront concassés pour solidifier les chemins lors de la construction.

6.3. TRAITEMENT DU LIXIVIAT

M. Desnoyers présente le bassin d'accumulation et les bassins aérés, dans lesquels un prétraitement en bassin ouvert a lieu. Ce prétraitement requiert une certaine température pour être efficace, et donc il ne l'est pas en hiver. Le niveau actuel est assez haut en raison de l'hiver long et pluvieux. Ils maximisent le prétraitement l'automne et font également du transport par

camion durant l'été pour baisser le niveau du bassin le plus possible pour l'hiver. Le camionnage devrait débuter sous peu.

Concernant l'usine de traitement des eaux, M. Kanyinda rappelle que la firme GBI a complété la première partie de leur mandat et qu'ils travaillent présentement sur les réponses aux questions du ministère pour déterminer les objectifs environnementaux de rejet (OER). L'échéancier qui avait été déterminé pour la fin de cette phase était la mi-juillet. Ils sont toujours en discussion avec WM concernant la construction et le ministère n'a pas déterminé de date précise pour celle-ci. Dès qu'ils auront des réponses, ils les feront parvenir au Comité.

M. Desnoyers ajoute qu'ils vont déposer prochainement la demande d'autorisation ministérielle pour opérer la cellule IV-2, car l'autorisation actuelle est pour la première cellule et tombe à échéance en septembre prochain.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Avez-vous une autorisation par cellule?	M. Desnoyers répond qu'ils ont une autorisation annuelle, mais qu'habituellement, les autorisations peuvent aller jusqu'à 5 ans.
Pourquoi l'autorisation est pour seulement une année à la fois?	M. Desnoyers explique que c'est pour les enjeux de prétraitement des eaux. Toutefois, grâce à la sonde télémétrique et au camionnage, ils sont en mesure de démontrer une efficacité et une stabilité à ce niveau.
Est-ce que l'assemblée extraordinaire de la Régie la semaine dernière concernait cela?	M. Châteauvert répond que non.
Est-ce que le niveau du bassin a monté avec la pluie?	M. Desnoyers confirme que les nombreux épisodes de pluie ont fait monter le niveau du bassin. De plus, l'hiver a débuté très tôt et la chaleur est arrivée tard au printemps, ce qui veut dire que le prétraitement n'a pas pu être en fonction jusqu'à très récemment.
Est-ce que la pluie aide le prétraitement en diluant les charges dans le lixiviat?	M. Châteauvert explique que la quantité d'eau de pluie est trop petite pour avoir un impact.
Faites-vous de l'ensemencement à partir de bactéries dans le réacteur biologique séquentiel (RBS)?	M. Châteauvert répond qu'ils pensent que c'est un fournisseur qui s'occupe de réactiver les bactéries, mais fera un suivi.
Combien de temps le prétraitement prend-il?	M. Châteauvert explique que cela dépend de la charge d'azote ammoniacal initiale. Si les charges sont plus élevées, cela va prendre plus de temps pour satisfaire les critères de rejet de la Ville.

	Un membre ajoute que le prétraitement commence à être efficace lorsque l'eau atteint environ 12 degrés Celsius.
Traitez-vous l'eau par lot?	M. Desnoyers répond qu'un suivi sera effectué à la prochaine rencontre et qu'ils présenteront un schéma sur le chemin du lixiviat dans les différents bassins ainsi que les phases et temps de traitement.

Action de suivi

1. Communiquer au Comité les réponses concernant l'usine de traitement des eaux dès que possible (RIADM).
2. Revenir sur l'activation des bactéries pour le prétraitement (WM).
3. Présenter un schéma du chemin du lixiviat ainsi que les phases et temps de traitement (WM).

6.4. SYSTÈME DE CAPTATION DES BIOGAZ ET CENTRALE ÉLECTRIQUE (EDL)

M. Legault présente d'abord les collecteurs horizontaux qui sont installés stratégiquement du nord au sud pour optimiser la captation de biogaz. Ceux-ci sont connectés au réseau, qui aspire le biogaz au travers des têtes de puits, sur lesquelles se retrouvent des valves qu'ils peuvent contrôler pour la qualité du méthane, afin d'avoir une bonne combustion dans les moteurs.

M. Legault présente ensuite la centrale électrique. Il explique que le biogaz est aspiré du site d'enfouissement, qu'il est traité de diverses façons et utilisé dans les moteurs pour produire de l'électricité. De plus, le biogaz est très humide, alors ils détiennent un système d'air climatisé pour refroidir le gaz et faire condenser l'eau. Les moteurs fonctionnent en continu et produisent environ 9 mégawatts, soit l'équivalent pour approvisionner 5 000 foyers. Les opérations vont bien, malgré le fait qu'ils ont deux employés en moins. Ils sont en recrutement présentement et ont fait affaire avec des sous-traitants pour assurer le fonctionnement des installations.

Il ajoute qu'en plus du méthane, du sulfure d'hydrogène (H₂S) est aussi dégagé lors de la décomposition des déchets. Celui-ci est très corrosif pour les moteurs. Pour contrer ceci, ils ont un système bactériologique avec des pièces en plastique dans lequel le gaz passe avant de se rendre à l'usine. Ce système brise le H₂S, pour qu'il ne reste que le soufre. Après quelque temps, les pièces de plastique accumulent tellement de soufre que le gaz n'est plus en mesure de circuler. Ils doivent donc ouvrir et nettoyer le tout en aspirant les pièces remplies de soufre.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Avez-vous terminé l'installation des puits verticaux aux cellules ayant été recouvertes?	M. Legault répond qu'ils installent des puits au fur et à mesure que les cellules sont



	complétées, et qu'il y a des investissements à venir pour les dernières.
Avec quel type d'équipement forez-vous les puits verticaux?	M. Legault répond qu'ils utilisent une foreuse qui creuse à une profondeur de 120 pieds et un diamètre de 36 pouces. La foreuse perce la cellule et les déchets dans son chemin pour faire le trou de la conduite.
Est-ce que cela crée des carottes de déchets?	M. Legault explique que les déchets ne sont pas assez compactés pour créer une carotte. Le pire pour une foreuse est de tomber sur un matelas, et dans ce cas, ils ont la latitude de dévier le forage.
Perdez-vous des mèches parfois?	M. Desnoyers répond qu'ils peuvent perdre des dents de mèches, ce qui nécessite des travaux de soudure.
Avec quoi fonctionnent vos moteurs qui génèrent de l'électricité?	M. Legault explique que les moteurs fonctionnent avec du biogaz non raffiné, à environ 48-54 % de méthane. Il compare avec le gaz naturel, qui a une pureté de 96 % de méthane.
Pourquoi ne pas avoir opté pour une usine produisant du gaz naturel renouvelable?	M. Châteauvert explique que chaque compagnie fait des choix concernant la valorisation du biogaz, selon les besoins, la capacité du site et les circonstances. De plus, cela dépend des technologies disponibles ainsi que des appels d'offres d'Hydro-Québec au moment de la décision. Au Québec, le réseau de gaz naturel est moins développé qu'en Ontario.
Quelle est la durée du contrat avec Hydro-Québec?	M. Legault répond qu'il était d'une durée de 20 ans et termine en 2032.
Quel était le coût pour relier l'usine à la conduite de GNR d'Énergir à Sainte-Sophie?	M. Desnoyers répond que c'est Énergir qui était responsable de ces coûts selon l'Entente commerciale et que ce sont eux qui ont effectué les travaux. M. Craft ajoute que le gouvernement a exigé à Énergir d'avoir une quantité de gaz naturel renouvelable dans leur réseau, alors ce projet était d'intérêt pour eux.
Comment était valorisé le biogaz à Sainte-Sophie avant l'usine de GNR?	M. Desnoyers répond que le biogaz était asséché et comprimé, pour ensuite être envoyé à l'usine Rolland de Saint-Jérôme, dont les équipements étaient faits pour fonctionner avec du biogaz.
Qu'en est-il de l'usine de biométhanisation à Sainte-Sophie?	M. Desnoyers répond qu'ils ont débuté les travaux cette semaine et rappelle que c'est un projet indépendant de l'usine de GNR,

	mais qui a l'avantage à être sur le même site.
Pendant combien de temps après le dépôt du dernier déchet devrez-vous traiter le biogaz?	M. Desnoyers répond qu'en général, il faut traiter le biogaz pendant environ 30 ans après la fermeture du site. M. Legault ajoute que plus le site est vieux, moins le biogaz est de qualité, alors éventuellement, il ne pourra plus être utilisé dans les moteurs et devra être brûlé. C'est la responsabilité du propriétaire du site d'en assurer la gestion.
À quoi ressemblent les pièces de plastique utilisées dans le système du H ₂ S?	M. Legault répond qu'elles sont en forme d'alvéole, faites de plastique polymère et qu'elles sont fragiles. Ils mettent de l'eau pour éviter que le système de pompage soit bouché en raison des débris. Il en apportera un à la prochaine rencontre.
Quelle quantité d'eau mettez-vous dans le système?	M. Legault répond qu'il y a environ trois pieds d'eau dans le fonds du système, ce qui représente 60 000 litres par semaine. Quand ils évacuent l'eau, ils l'envoient à une usine de pâte et papier appartenant à Kruger par camion (deux camions par semaine).
Où prenez-vous l'eau?	M. Legault répond que c'est d'un puits artésien et que c'est de l'eau non potable contaminée par des coliformes fécaux. Il fera un suivi sur l'analyse de ce puits à une prochaine rencontre.

Actions de suivi

4. Présenter une pièce de plastique du système traitant le H₂S (EDL).
5. Revenir sur les résultats d'analyse du puits artésien pour le système traitant le H₂S (EDL).

7. SUIVI DES TRAVAUX, OPÉRATIONS ET TONNAGES

7.1. WM

Ce point a été traité à 6.2, les informations sur les tonnages reçus étant disponibles en annexes.



7.2. BIOGÉNIE

Le suivi des opérations de Biogénie a été traité au point 6.1.

7.3. EDL

Ce point a été traité à 6.4.

8. FAITS SAILLANTS – SUIVI ENVIRONNEMENTAL

M. Desnoyers annonce qu'il n'y a rien à signaler au niveau des rapports mensuels pour la période de référence. Puisqu'il n'y a pas eu de rejet, les charges ont été respectées.

9. SUIVI DES SIGNALEMENTS, DES ÉVÉNEMENTS NUISIBLES ET DES VISITES DU MELCCFP

M. Châteauvert annonce qu'il y a eu une visite du ministère au mois d'avril et qu'il n'y avait aucun point à soulever. Ils n'ont également pas eu de signalement, mais un avis de travaux avait été transmis.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
J'ai tenté de faire un signalement, car il y avait une odeur de méthane le soir, mais que temporairement.	M. Châteauvert explique qu'en raison du changement de pression le matin et le soir, il est possible de sentir plus d'odeurs à ces moments.
Est-ce mieux de signaler pour que vous soyez au courant s'il y a une perte?	M. Desnoyers répond qu'il est bon de signaler quand cela devient réellement une nuisance afin qu'ils puissent s'ajuster.
Comment pouvons-nous faire un signalement? Est-ce un formulaire à remplir?	M. Châteauvert explique que ses informations de contact sont sur le site Internet de la Régie et que pour faire un signalement, il suffit de l'appeler ou de lui envoyer un courriel.

10. DIVERS ET PROCHAINE RENCONTRE

M. Craft rappelle que la prochaine rencontre est prévue le 10 septembre à 18 h 00.

Enfin, M. Châteauvert remercie les membres pour leur présence.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion est levée à 19 h 18.

Virginie Lefebvre
Responsable du compte rendu

